

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 130 (1985)
Heft: 10

Vereinsnachrichten: Du côté de la commission REX

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'exemple» contre de simples sympathisants du *Frontbeweging*. En punissant ceux que chacun savait innocents, il augmentait encore le mécontentement.⁸

Au début de 1918, sous l'effet de la lassitude et de la diffusion des théories révolutionnaires russes, l'agitation flamande se durcit contre l'autorité militaire. Les tentatives de noyautage du *Frontbeweging* par les pacifistes et les défaitistes aboutirent tout de même à des grèves et à la désertion.⁹ Celle-ci fut bientôt interdite par la direction du mouvement, mais l'envoi inopportun d'un émissaire en pays occupé engendra la confusion dans les esprits entre le défaitisme et l'agitation flamande.

A la suite de l'offensive allemande sur Merkem, repoussée par les Belges le 17 avril, la direction du *Frontbewe-*

ging décida que les soldats flamands ne se retireraient pas en France en cas de retraite, qu'ils refuseraient de se sacrifier en cas d'attaque partielle et que, lors d'une attaque générale, «ils se débrouilleraient bien»! Et cela assorti d'une série de revendications.¹⁰

Par chance ou réflexion, le roi décida de maintenir son armée sur place. L'armistice du 11 novembre 1918 survint au moment où les forces belges menaient l'offensive.

D.-M. P.

⁸ L. Schepens, *op. cit.*, p. 146

⁹ De 1 à 2%, pour la 2^e division

¹⁰ Les Associations générales démocratiques flamandes et wallonnes, qui les avaient suscitées, ne furent en fait que des prétextes derrière lesquels se cachait l'agitateur défaitiste Antoine Pira.

Du côté de la commission REX

- Visite au 1^{er} Régiment d'hélicoptères de combat à Phalsbourg, 6 novembre 1985.
- Voyage d'étude 1986 en Chine, environ trois semaines débutant le 25 avril.

Les intéressés peuvent obtenir le détail auprès du secrétaire de la commission REX, M. le capitaine P. Bucher, Weidenweg 4, **Reinach**.